



No. N° AV-2003-08	1/2
Date 2003-12-11	

SERVICE DIFFICULTY ADVISORY

This Service Difficulty Advisory brings to your attention a potential problem identified by the Service Difficulty Reporting Program. It is a non-mandatory notification and does not preclude issuance of an airworthiness directive.

CHELTON FLIGHT SYSTEMS

The FAA has informed with Special Airworthiness Information Bulletin (SAIB) CE-04-21, related to a certain Chelton Avionics System model that a safety concern exists regarding missed approach procedures at certain airports.

This system is approved for installation on a very large number of aircraft on the Canadian registrar.

SAIB excerpt...

Background

The Chelton equipment displays real-time graphic terrain and situational awareness information to alert pilots of possible conflicts during departure and approach to landing. We have determined that under certain circumstances, misleading guidance into non-protected areas can occur.

The manufacturer has released two Service Bulletins, 150-045972, Rev. A, and 150-045973, Rev. A, both dated 11/18/2003, addressing how to recognize when misleading guidance is being displayed, procedures to follow for continued operation, and how to obtain and install an updated navigation database software application.

The manufacturer is developing an additional design change to the software that will eliminate the potential for this concern. We expect it to be available sometime after January 2004. The Service Bulletins can be obtained from: www.cheltonflightsystems.com

Recommendation

We strongly recommend that you obtain and follow the instructions and information presented in the two Service Bulletins listed above.

Transport Canada concurs and strongly recommends owners follow this recommendation.

AVIS DE DIFFICULTÉS EN SERVICE

Cet Avis de difficultés en service a pour but d'attirer votre attention sur un problème possible qui a été révélé par le Programme de rapports de difficultés en service. Il est une notification facultative et n'exclut pas nécessairement la publication d'une consigne de navigabilité.

CHELTON FLIGHT SYSTEM

La FAA a publié un bulletin d'information de navigabilité spécial (BINS) N° CE-04-21, au sujet d'un certain modèle de « Chelton Aviation System » dans lequel elle fait part de problèmes de sécurité qui existent concernant les procédures d'approche interrompue à certains aéroports.

Ce système est approuvé pour l'installation dans un très grand nombre d'appareils immatriculés au Canada.

Extrait du BINS...

Contexte

L'équipement de la compagnie Chelton affiche une représentation graphique du relief en temps réel, ainsi que des renseignements relatifs à la connaissance de la situation, afin d'alerter les pilotes des conflits potentiels pendant le décollage et l'approche à l'atterrissage. Nous avons déterminé que dans certaines circonstances, le guidage peut être erroné et mener l'appareil en zone non protégée.

Le fabricant a publié deux bulletins de service 150-045972, rév. A et 150-045973, rév. A, en date du 18 novembre 2003, qui expliquent comment reconnaître un guidage erroné lorsqu'il s'affiche à l'écran, qui décrivent les procédures à suivre pour continuer le vol, et comment obtenir et installer une mise à jour du logiciel de navigation.

Le fabricant élabore présentement une modification de conception additionnelle pour le logiciel qui éliminera le risque qu'un tel problème se produise. Cette modification devrait être disponible après janvier 2004. Les bulletins de service peuvent être consultés à l'adresse : www.cheltonflightsystems.com.

Recommandation

Il est fortement recommandé d'obtenir les renseignements et de suivre les instructions contenus dans les deux bulletins de service en question.

Transports Canada partage cet avis et recommande fortement aux propriétaires de suivre cette recommandation.

Any defects or further occurrences of this nature are to be reported to Transport Canada, Continuing Airworthiness, Ottawa, via the Service Difficulty Reporting program.

For further information contact a Transport Canada Center, or call Mr. Paul Jones, Continuing Airworthiness, Ottawa, telephone (613) 952-4431, facsimile (613) 996-9178 or e-mail jonesp@tc.gc.ca.

For Director, Aircraft Certification

Toute nouvelle défectuosité ou tout nouvel incident de cette nature devraient être signalés en envoyant un Rapport de difficultés en service à Transports Canada, Maintien de la navigabilité aérienne, à Ottawa.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec un Centre de Transports Canada ou M. Paul Jones, Maintien de la navigabilité aérienne, à Ottawa, téléphone 613-952-4431, télécopieur 613 996-9178, ou courrier électronique jonesp@tc.gc.ca.

Pour le Directeur, Certification des aéronefs

B. Goyaniuk
Chief, Continuing Airworthiness
Chef, Maintien de la navigabilité aérienne

Note: For the electronic version of this document, please consult the following Web address:

Nota : La version électronique de ce document se trouve à l'adresse Web suivante :

www.tc.gc.ca/CivilAviation/certification/menu.htm